



Nouvelles de la prévoyance 1/2013
Swisscanto Supra

L'exercice 2012: L'essentiel en un coup d'œil

| | |
|--|----------|
| 2012: Défi relevé avec succès | 2 |
| Chiffres-clés 2012 | 3 |
| Placements de la fortune | 4 |
| Performance: Rapport de la Commission de placement | 5 |
| Evolution du degré de couverture, réserves | 6 |
| Franchise par la transparence | 7 |

2012: Défi relevé avec succès



Hanspeter Hess
Président du Conseil
de fondation



Davide Pezzetta
Directeur administratif

L'optimisme n'était pas vraiment de rigueur au début de l'exercice 2012 en raison du contexte économique. Les taux d'intérêt demeuraient au plus bas, les restructurations de dettes battaient leur plein en Europe et aux États-Unis et les dettes publiques de divers pays préoccupaient non seulement les responsables politiques internationaux, mais aussi et surtout les populations touchées par la baisse du niveau de vie et le chômage.

Dans ces circonstances, les bons résultats globalement dégagés par Swisscanto Supra Fondation collective en 2012 n'en sont que plus réjouissants. La très grande fidélité des clients y a contribué pour beaucoup.

La tendance à la hausse du marché des actions a influencé le degré de couverture de Swisscanto Supra Fondation collective de façon très positive. Le degré de couverture de 110,2% au 31.12.2012 permet de créer de nouvelles réserves, ce qui augmente de nouveau la stabilité financière de la Fondation, pouvant ainsi garantir une sécurité supplémentaire aux entreprises affiliées.

Un arrêt du Tribunal Fédéral a provoqué quelques sensations dans le public l'année passée lors de sa publication; cet arrêt stipulait que toutes les indemnités versées aux gestionnaires

de fortune et provenant du placement de la fortune de la clientèle – nommées rétrocessions – devaient leur être ristournées. Cet arrêt et l'intérêt des médias qui s'en est ensuivi ont débouché également à Swisscanto Supra sur diverses questions posées par la clientèle. Swisscanto Supra a mis en exergue qu'elle n'était pas concernée par cet arrêt, et ce pour diverses raisons. L'intégralité des rémunérations obtenues de la part des partenaires actifs dans les placements est portée au résultat des placements et appartient de ce fait aux assurés. Swisscanto Supra se fait confirmer chaque année qu'elle n'a obtenu aucune indemnité de la part d'un tiers (cf p. 33 et 37 de la version détaillée du rapport de gestion).

À peine la réforme structurelle achevée, de nouveaux changements attendent la prévoyance professionnelle en Suisse. Le «Plan de réforme 2020» du Conseil fédéral fait l'objet d'un sérieux débat au sein de la branche de la prévoyance professionnelle. Swisscanto Supra salue notamment les exigences de transparence de ce plan et approuve toutes les mesures pour la réforme de la prévoyance vieillesse. N'oublions pas toutefois que la régulation de plus en plus stricte de la prévoyance professionnelle n'apporte souvent que peu d'avantages aux entreprises affiliées et aux personnes assurées, mais implique souvent de plus grands efforts de mise en oeuvre et de contrôle de la part des prestataires, et ainsi des coûts plus élevés.

Dans toutes ses actions, Swisscanto Supra restera fidèle à ses valeurs fondamentales, soit la transparence et la fiabilité, en dépit des conditions difficiles. En tant que client, vous pouvez toujours compter sur ces valeurs. Nous nous réjouissons de poursuivre notre coopération et vous remercions de votre confiance.

Hanspeter Hess
Président du Conseil
de fondation

Davide Pezzetta
Directeur
administratif

Chiffres-clés 2012

| Degré de couverture | 2012 | 2011 |
|--------------------------------------|-------|-------|
| Degré de couverture au 31.12. (en %) | 110,2 | 105,4 |

| Effectifs | 2012 | 2011 | Variation absolue | Variation en % |
|---|------|------|----------------------|-------------------|
| Capital réglementaire (en CHF Mio.) | 174 | 162 | 12 | 7,4 |
| Placements de la fortune (en CHF Mio.) | 202 | 182 | 20 | 11,0 |
| Nombre de contrats | 370 | 370 | 0 | 0,0 |
| Personnes assurées | 1429 | 1426 | 3 | 0,2 |

Effectifs

Le nombre des entreprises affiliées est demeuré inchangé; le nombre des personnes assurées n'a augmenté que de façon

minime. Le capital réglementaire a cependant augmenté de 7,4% et la fortune de 11,0% durant la période considérée.

| Cotisations versées | 2012 en CHF Mio. | 2011 en CHF Mio. | Variation en CHF Mio. | Variation en % |
|--|---------------------|---------------------|--------------------------|-------------------|
| Primes périodiques des employés et des employeurs | 18,1 | 17,6 | 0,5 | 2,8 |
| Primes uniques | 2,9 | 1,6 | 1,3 | 81,2 |
| Total | 21,0 | 19,2 | 1,8 | 9,4 |

Cotisations versées

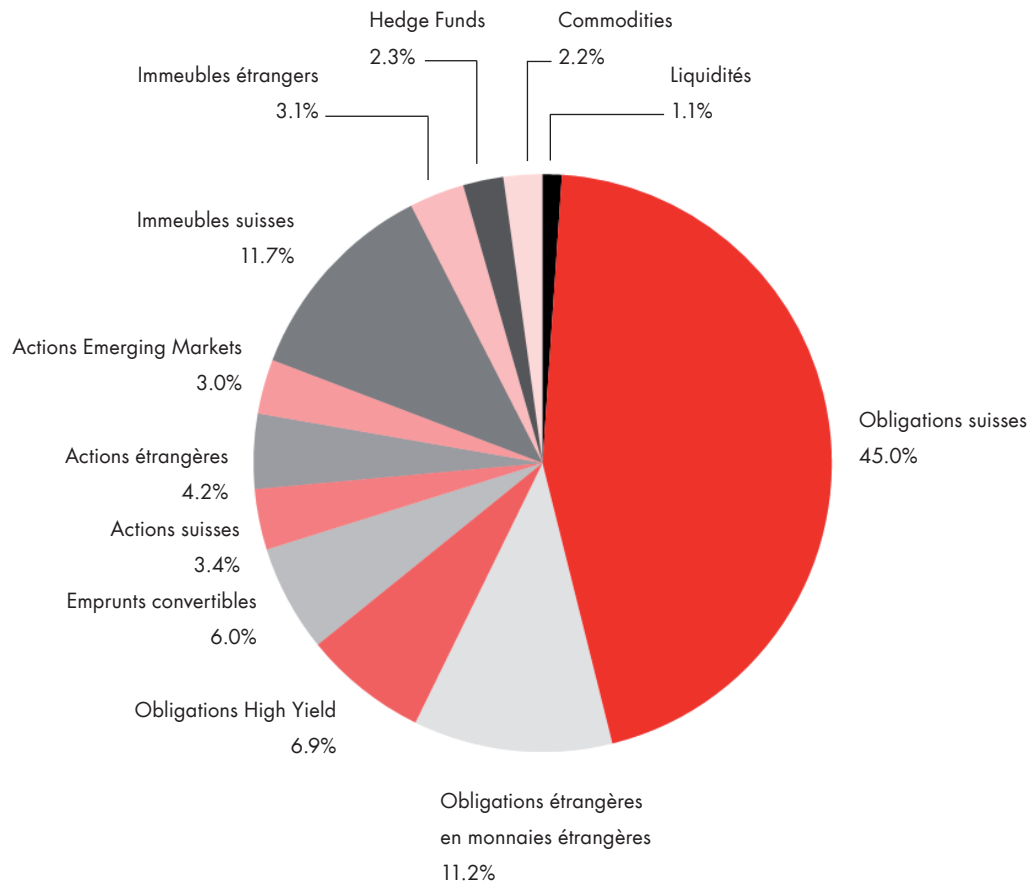
Les contributions périodiques des employeurs et des employés ont légèrement augmenté durant la période considérée, alors que les primes uniques ont pour leur part augmenté de façon

significative. Il en résulte un accroissement total de 9,4% des cotisations versées.

| Réserves techniques | 2012 | 2011 | Variation absolue | Variation en % |
|--------------------------------------|------|------|----------------------|-------------------|
| Réserves techniques (en Mio. CHF) | 0,53 | 0,66 | - 0,13 | - 19,7 |

Placements de la fortune

Asset Allocation au 31.12.2012



Placements de la fortune total (100%): CHF Mio. 202

Performance: Rapport de la Commission de placement

Evolution de la performance

Une année de placement couronnée de succès est derrière nous. Presque toutes les catégories de placement ont évolué de manière positive. Malgré des intérêts très bas depuis une année déjà, même les placements à taux fixe ont permis de réaliser un rendement positif. Les rendements ont baissé en conséquence, aussi bien pour les prêts aux états, aux entreprises que pour les emprunts à taux élevé. Les prêts aux entreprises ont enregistré les plus forts gains sur cours, en particulier les prêts à faible solvabilité dans le segment à taux élevé (Obligations High-Yield).

La performance des marchés d'actions a aussi pu s'écrire à deux chiffres. Elle a atteint l'an dernier 13,4% pour les marchés d'actions (exprimés en CHF) mesurés selon l'indice des actions mondiales MSCI-monde. Avec +17,7%, les marchés d'actions suisses (SPI) obtiennent un résultat au-dessus de la moyenne. Par rapport à l'an dernier, les autres marchés d'actions terminent bien également : Allemagne (DAX: +29,1%), Grèce (+33,4%), Japon Nikkei 225: +22,9%), ainsi que les pays émergents: Thaïlande (+35,8%), Philippines (+33,3%).

Pour la douzième année consécutive, l'or a continué de progresser, mais l'augmentation a été un peu plus faible que l'année précédente (+7,1% en USD).

Dans notre portefeuille, les catégories de placement «Immobilier Etranger» (+24,4%) et «Obligations High-Yield» (+22,3%) ont le mieux progressé, représentant 3,1%, resp. 6,9% des placements en fin d'année. Les trois catégories d'actions «Suisse» (+17,0%), «Etranger» (+16,5%) et «Marchés émergents» (+11,2%), se sont également bien comportées; elles représentent au total 10,6% du portefeuille.

Enfin, les «Obligations Suisse» (+3,2%) et les «Monnaies étrangères» (+9,1%) ont également contribué au bénéfice de façon positive, en représentant 45,0%, resp. 11,2% du portefeuille en fin d'année. La seule performance négative (-2,1%) a été enregistrée dans les matières premières.

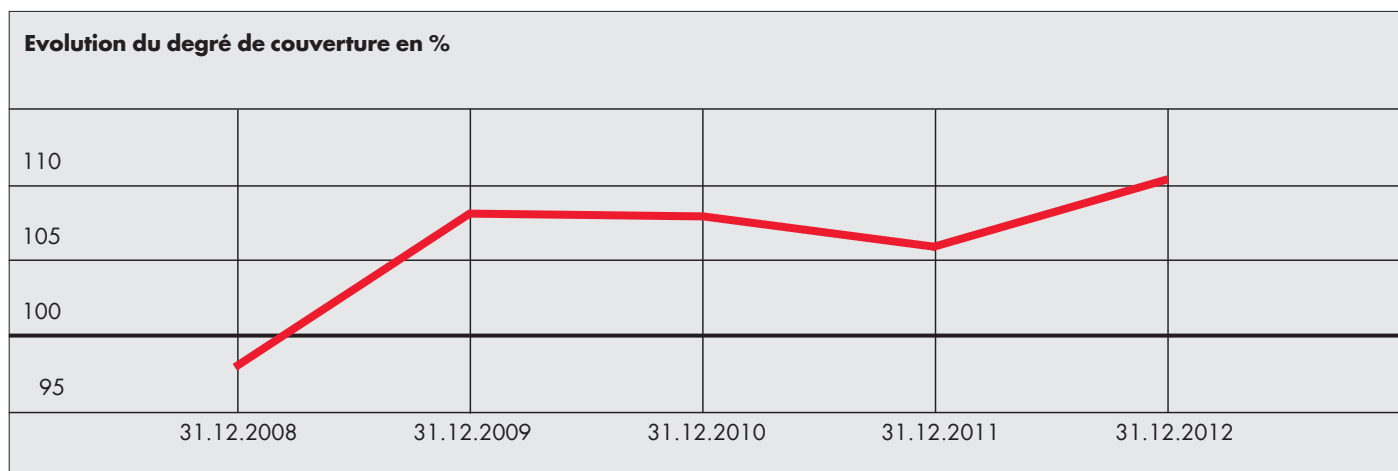
Le rendement global du portefeuille se monte à +7,2% en fin d'année, se situant ainsi nettement au-dessus des minima et des objectifs de rendement à long terme. Cette performance est aussi comparable à l'indice plutôt défensif Pictet LPP 25 (+7,6%) et à l'indice Crédit Suisse PK (+7,2%). Ces deux indices présentent une part d'actions comparativement plus élevée.

Degré de couverture

Finalement, cette réjouissante performance se manifeste aussi dans l'évolution du degré de couverture, qui s'améliore en 2012 en passant de 105,4% à 110,2%.

Evolution du degré de couverture, réserves

Grâce à la performance réjouissante de presque tous les groupes de placement, le degré de couverture a vu une augmentation marquante, passant de 105,4 % à 110,2 % durant l'année considérée.



Placements de la fortune; Objectif fixé pour la réserve pour fluctuation des cours

| | 2012 en CHF | 2011 en CHF |
|--|----------------|----------------|
| Placements de la fortune | 176 204 297 | 165 080 190 |
| Réserve de fluctuation des cours au 31.12. | 18 106 517 | 8 939 298 |
| Objectif fixé pour la réserve pour fluctuation des cours | 18 325 247 | 17 168 340 |

Franchise par la transparence

Partenariat solide

Swisscanto Supra est une entreprise commune des Banques Cantonales et de Helvetia Assurances. Elle offre un complément à Swisscanto Fondation collective par des solutions de prévoyance du personnel dans le domaine subobligatoire. Le savoir-faire de Swisscanto dans le domaine des placements et de la prévoyance, la sécurité de la couverture du risque par l'une des plus grandes assurances de Suisse et, basé sur la confiance, le solide ancrage des Banques Cantonales auprès de la population et des entreprises, forment la base d'un partenariat unique et fort dans le domaine de la prévoyance professionnelle des cadres.

La force des Banques Cantonales

Au cours de ces dernières années, divers sondages ont toujours fait ressortir le fort degré de confiance accordé aux Banques Cantonales parmi les banques suisses. Aucune autre banque suisse ne dispose d'un réseau d'agences aussi dense que celui des Banques Cantonales: de ce fait, votre conseiller en prévoyance est joignable en tout temps.

La Banque Cantonale allie la plus moderne des gestions financières à une traditionnelle exigence de sécurité. Afin d'assumer ses diverses tâches, elle a recours à des spécialistes; pour la prévoyance professionnelle, il s'agit de Swisscanto Fondation collective et Swisscanto Supra; ses autres partenaires sont Swisscanto Fondation de placement et Helvetia Assurances.

Pour le rendement:

Fondation de placement Swisscanto

Les fonds destinés à la prévoyance professionnelle nécessitent une stratégie de placement étudiée répondant aux exigences légales tout en satisfaisant aux besoins de sécurité et de rendement. La Fondation de placement Swisscanto est aussi une entreprise des Banques Cantonales et la plus grande fondation de placement en Suisse; elle est la partenaire pour tout ce qui a trait aux placements des fonds de prévoyance. La Fondation de placement Swisscanto est membre de la CAFP (Conférence des administrateurs de fondations de placement) dont elle respecte les standards de qualité très élevés. Dans l'étude comparative de la CAFP qui met en parallèle les performances réalisées par les fondations dans diverses catégories de placements, Swisscanto Fondation de placement figure régulièrement en tête du classement.

Pour la sécurité: Helvetia Assurances

Grâce à Helvetia Assurances les risques décès et invalidité sont couverts. Helvetia fait partie des plus grandes entreprises d'assurances de Suisse et offre en tout temps une couverture d'assurances complète ainsi qu'un professionnalisme notoire de la gestion du risque et du traitement des prestations.

Sécurité maximale

Grâce à la politique de placement prudente et professionnelle de la Fondation de placements Swisscanto, qui aspire à des rendements optimaux pour le maximum de sécurité et dont les pierres angulaires, à l'image de la Swisscanto Supra, sont la fiabilité et la stabilité, les personnes assurées ont en tout temps la certitude de savoir leur fonds de prévoyance en mains sûres.

Vous trouvez la version détaillée du rapport de gestion 2012 de Swisscanto Supra sous www.swisscanto-fondaton-collective.ch ▶ Publications ▶ Fondations collectives ▶ Rapports de gestion

Swisscanto Supra
Fondation collective des Banques Cantonales
St. Alban-Anlage 26, Case postale 3855, 4002 Bâle
Téléphone 058 280 26 66
Fax 058 280 29 77

Informations complémentaires sur

www.swisscanto-fondation-collective.ch

